

221C2881
FR0010613471-FS0852

27 octobre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SUEZ
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 octobre 2021 la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 octobre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SUEZ et détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 33 011 397 actions SUEZ représentant autant de droits de vote, soit 5,16% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	32 048 391	5,01
Goldman Sachs Bank Europe SE	33 240	0,01
Goldman Asset Management, L.P.	592 289	0,09
Goldman, Sachs & Co. Wertpapier GmbH	94 316	0,01
Goldman, Sachs & Co. LLC	233 977	0,04
Goldman Sachs Asset Management International	8 674	ns
United Capital Financial Advisers, LLC	510	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	33 011 397	5,16

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SUEZ hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 17 474 375 actions SUEZ (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions SUEZ et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat, sans date d'échéance prévue.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 476 797 actions SUEZ (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de (i) 2 382 481 actions SUEZ au titre de 13 contrats « *swaps* », à dénouement en espèces, exerçables à tout moment entre le 18 novembre 2021 et le 10 septembre 2031 ; et (ii) 94 316 actions SUEZ au titre de 3 contrats « *calls warrants* », à dénouement en espèces, exerçables à tout moment jusqu'au 31 décembre 2030.

¹ Sur la base d'un capital composé de 639 339 224 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.